



COMMUNE de CHÂTILLON-SUR-MORIN

Chatillon-sur-Morin le 10 janvier 2022

Madame, Monsieur

Les années 2020 et 2021 resteront dans les mémoires pour sa pandémie COVID19. Nous constatons en ce début 2022 qu'elle continue, variant après variant. Heureusement, la vaccination de masse permet d'éviter les formes graves et de saturer l'hôpital, mais ne stoppe pas la maladie et ses évolutions. Pour vaincre la maladie, le seul remède aujourd'hui passe par la vaccination. A chacun, d'apporter en conscience sa pierre à l'édifice.

L'année 2021 fut marquée par d'importantes difficultés, mais aussi par la solidarité qui a pu naître dans ces moments. L'important dans notre petite commune est de conserver un lien fort entre nous, comme dans une famille pour mener à bien nos projets.

Des projets, nous en avons menés à terme depuis bientôt deux ans.

Il n'est pas inutile de faire un premier bilan. Nous avons commencé par remettre les fossés de la commune en état (1,8km), puis la mairie et l'église en sécurité incendie. Ensuite, nous avons acquis un défibrillateur et remplacé par un tracteur-tondeuse équipé d'une épareuse l'ancienne tondeuse à bout de souffle. Des investissements importants qui marquent et marqueront les années à venir.

Sur le plan de la communication, la mise en ligne de notre site internet (www.bcs51.fr) nous permet aujourd'hui de diffuser des informations utiles sur l'action du Conseil municipal. N'hésitez pas à le consulter pour son contenu, ses actualités et retrouvez tous les mois la rubrique sur l'activité du Conseil municipal, une façon de vous informer sur notre action.

Nous allons aussi travailler avec la plateforme collaborative que nous venons d'acquérir grâce à la subvention de la région Grand Est (sondages, échanges, vidéoconférences, stockage de données, possibilités de travailler sur un même support, etc...). Un moyen nouveau d'organisation qui simplifie les échanges, un outil du 21ème siècle.

Depuis deux ans, l'équipe dynamique du Comité des fêtes anime le village par ses actions. Quand on voit la joie des enfants, la sympathie qui s'exprime malgré toutes les difficultés, tout est possible. Je remercie tous les acteurs et bénévoles qui font de l'association une vitrine positive de notre village.

Je remercie aussi tous ceux qui dans le silence nous apportent leur soutien.

Toujours à l'écoute, disponible, nous avons su apporter notre aide à la population, souvent par de petites actions.

Le projet éolien restera marquant pour le Conseil dans un contexte national de morosité ambiante, la commune ne fait pas exception.

Dès notre arrivée, nous constatons l'insuffisance budgétaire de la commune pour réhabiliter son patrimoine et notamment sa mairie, d'où l'idée d'une étude de faisabilité d'un projet éolien pour de nouvelles recettes. Nous avons pris nos responsabilités, nous ne voulions pas « mettre sous le tapis » la situation, même si ce n'est pas très populaire. Le Conseil municipal est dans son rôle lorsqu'il propose un projet légitime pour améliorer les recettes futures de la commune.

Après un an d'explications, le projet dans sa version « Étude de faisabilité », base sur laquelle le Conseil s'est engagé à le présenter à la population va être soumis à une consultation pour avis des électeurs de la commune le 30 janvier 2022. **L'engagement du 4 juin 2020 est donc tenu.** Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas eu d'investissement de Valeco dans un mât de mesures, ni de permis de construire à ce stade. Nous regrettons la forme prise par les opposants au projet. Sur le fond, il est normal que chacun puisse faire valoir son avis, s'opposer, mais nous condamnons fermement la dérive internet des propos, des rumeurs infondées, des outrages et menaces. Le Conseil municipal, fort de son engagement a su rester dans la mesure, sans répondre aux provocations.

Nous continuerons à travailler sur la réhabilitation des poteaux incendie, sur la fibre et l'eau potable au Bricot la Ville, à développer avec nos bénévoles l'animation du village. N'oublions pas le long et fastidieux travail de la commission cimetière pour mettre en place une vraie gestion qui réponde aux demandes de nos concitoyens.

Quelques défis nous attendent en ce début d'année : le passage de la comptabilité communale vers le nouveau référentiel M57, le DSN, le lancement de notre projet mairie, le recensement de la population le 20 janvier 2022.

Nous vous souhaitons à vous, à votre famille une bonne année 2022. Une année de bonne santé, de réussite professionnelle et l'aboutissement de vos projets.

Bonne année

Le Maire et son Conseil municipal

